

Betton infos

avril 2017

n°413 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Les rendez-vous
du printemps**

Actualités en bref

■ Inscriptions dans les écoles

Pour procéder à l'inscription de vos enfants dans une des écoles publiques à la prochaine rentrée scolaire, vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

■ Don de sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'amicale des donateurs de sang bénévoles aura lieu le **mercredi 19 avril** de 14h à 19h à l'Espace Anita Conti. Plus d'informations au 06 43 13 23 35 ou www.donusang.net

■ Aide aux aidants

Le **mercredi 26 avril**, le service d'aide aux aidants se retrouvera à la Résidence de l'Ille pour un groupe de parole. Renseignements au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

■ Permanences impôts

Pour vous aider à compléter votre déclaration de revenus, une permanence organisée par la Direction des Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine aura lieu le **mercredi 3 mai**, Galerie Espace-Expo.

■ Classe 7

En fin d'année, un banquet des classes 7 sera organisé. Si vous souhaitez participer à son organisation, une première réunion est prévue le **mardi 25 avril** à 20h30, Espace Anita Conti. Toutes les personnes désireuses d'apporter leur contribution sont les bienvenues.

■ **Mairie : horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr
02 99 55 81 01

L'ACTUALITÉ DU MOIS



Depuis le 22 mars, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de 90 €. Le casque a des effets protecteurs reconnus. Il ne reste plus qu'à convaincre les adultes de l'adopter.

■ Braderie de puériculture

Le multi-accueil Polichinelle organise une braderie puériculture et jeunesse le **samedi 13 mai**, de 9h à 16h, place de la Cale. Restauration possible sur place. Si vous souhaitez donner une deuxième vie à vos vêtements, jouets et matériels, réservez votre stand dès maintenant. Le prix du mètre linéaire est de 3 €. Mise en place d'un tarif préférentiel pour les 16/17 ans. Prévente des stands en ligne sur www.polichinelle-betton.fr/braderie/ et Espace Anita Conti, le samedi 22 avril de 9h à 12h.

Informations à vdcpolichinelle@gmail.com

■ Marché de la création

L'amicale du personnel de la Mairie organise une balade créative, autour du plan d'eau, le **dimanche 21 mai** de 9h à 17h. Créateurs en herbe ou confirmés, venez mettre en valeur vos productions au marché des créateurs éphémères, du fait main « made in Bretagne ». Le coût de l'emplacement est de 10 € (table non fournie). Renseignements auprès de Patricia Heude au 06 33 83 67 59 (après 14h) ou Jeanine Depouez au 06 89 89 48 20 (après 17h).

■ Alerte sécheresse

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine a placé le département en niveau 1 de l'état de sécheresse. Compte tenu des faibles pluies au 2^{ème} semestre 2016, l'état de la ressource en eau

est désormais comparable à l'hiver 1975-1976. Cela entraîne plusieurs restrictions pour les particuliers dont l'interdiction de laver les voitures, de nettoyer les façades et toitures, de remplir les piscines...

■ Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et outils de percussions) sont interdits :

- du lundi au vendredi de 12h30 à 13h30 et de 19h à 8h,
- le samedi de minuit à 8h, de 12h à 14h et de 18h à minuit,
- les dimanches et jours fériés.

■ Délais pièces d'identité

Voyages et examens nécessitent souvent de disposer d'un titre d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité. Pour anticiper au mieux ces échéances, il est nécessaire de tenir compte des délais de réalisation de ces pièces. Pour obtenir un rendez-vous en Mairie afin de déposer votre dossier, il faut actuellement compter un mois auquel s'ajoute un mois supplémentaire pour le traitement. Par ailleurs, ces délais peuvent être allongés pendant l'instruction, en cas de demande de compléments d'information. Aussi, n'attendez pas le dernier moment, pensez à anticiper vos demandes.

Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h



sommaire

4 à 6



■ VIE MUNICIPALE

Compte-rendu du conseil municipal
Requalification de la rue de Rennes
Elections : mode d'emploi
La rénovation de la salle des fêtes

7

■ PORTRAITS ECONOMIQUES

Auto Betton Services
Rodolphe Rousseau

8 et 9

■ JEUNESSE

Les vacances d'avril
Vos prochains rendez-vous
Le printemps en folie

10 et 11

■ DOSSIER

Le Trégor fait place neuve

12

■ MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous
Le mois du foot
Le Prix facile à lire

13

■ ÉVÈNEMENT

Bjbn, les préparatifs

14

■ INITIATIVES

Camille Siméant
Fabien Theis

15 et 16

■ VIE ASSOCIATIVE

Actualité des associations

17

■ JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !

Inventaire des cours d'eau

18

■ ANNÉE DE LA MOBILITÉ

Les alternatives à la voiture en solo

19 et 20

■ AGENDA, CLIN D'OEIL

DES SECTEURS EN PLEINE MUTATION



Le Trégor



La place Charles de Gaulle



La rue de Rennes



L'avenue d'Armorique



Tihouit

Merci de votre compréhension !

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 22 mars 2017

Bilan de l'activité 2016 de la gendarmerie

25 gendarmes assurent la sécurité sur Betton et les communes avoisinantes. Si globalement les vols de voitures et les cambriolages ont diminué en 2016, les gendarmes conseillent aux habitants d'adopter des mesures de prévention efficaces : un système d'alarme en cas d'intrusion et le signalement des absences à la gendarmerie ou à la police municipale (opération tranquillité vacances) ainsi qu'aux voisins qui sont souvent des relais d'information efficaces en cas d'événements inhabituels.

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE ZAC de La Plesse : choix de l'aménageur

Créée le 28 septembre 2016, sur une surface de 20 hectares, cette ZAC, à vocation essentiellement d'habitat, accueillera une surface commerciale de 3 000 m². En raison

de la complexité de l'opération, il a été décidé de procéder à une concession d'aménagement. Après examen des deux offres reçues, c'est la candidature de Giboire qui a finalement été retenue. Un traité de concession d'aménagement précise ses obligations parmi lesquelles instaurer une démarche participative avec les futurs habitants, tendre vers l'obtention du label éco-quartier, mettre en œuvre une solution technique pour récupérer l'énergie, assurer un suivi environnemental pendant la durée du chantier... La commune dispose, quant à elle, d'un pouvoir de contrôle et de direction. La concession est prévue pour une durée de 13 ans.



La nouvelle salle de sport sera réalisée sur le site du complexe sportif des Omblais.

Prochain CONSEIL MUNICIPAL : Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr le mercredi 3 mai 2017 à 20h30

Construction d'une nouvelle salle de sport

Pour répondre au développement des pratiques sportives, la Municipalité a décidé de procéder à la réalisation d'un deuxième terrain de football en gazon synthétique, sur le site de La Touche, et à la construction d'une nouvelle salle de sport aux Omblais. Concernant cette dernière, elle sera située au sud des tennis couverts, entre le terrain de football synthétique et les courts de tennis extérieurs avec la possibilité de connecter les salles multisports à terme.

Rue de Rennes : accalmie sur la voie principale et travaux connexes



Les travaux progressent rue de Rennes. Un retour à une circulation à double sens est programmé pour la mi-avril à hauteur des restaurants.

Après l'impressionnante tranchée réalisée pour le passage des canalisations, la voie va être rendue aux automobilistes sur ce secteur. Les travaux reprendront plus au nord début mai entre la rue Ernest Renan et le carrefour de la Levée.

Parallèlement, le chantier va se concentrer rue Anatole Le Braz où va être fait l'exutoire de l'assainissement. À partir du 18 avril et jusqu'à la fin du mois, la circulation y sera interdite à l'exception des riverains. Depuis Rennes pour se rendre dans le centre de Betton, les automobilistes devront emprunter le carrefour à feux de la Levée. Dans le sens Betton/Rennes, il sera en revanche possible d'emprunter la rue du Docteur Laënnec.

Du côté de la rue de la Motte d'Ille, la SARC interviendra sur une canalisation d'eau potable sans devoir interrompre la circulation sur la période du 10 au 21 avril. Enfin, l'entreprise Kénavis commencera la pose des bordures à l'entrée de la ville, au niveau de l'Enseigne de l'Abbaye à compter du 10 avril.



Élections : mode d'emploi

L'élection présidentielle se déroulera en deux tours les dimanches 23 avril et 7 mai. Elle sera suivie des élections législatives les 11 et 18 juin. Retrouvez dans cet article toutes les informations utiles pour vous rendre aux urnes.

Qui peut voter ?

Les Françaises et les Français de plus de 18 ans peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale de leur commune. **Tous les électeurs devront présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.**

Où voter ?

La commune compte **9 bureaux de vote**. Cette année, dans le cadre de la refonte des listes électorales, un nouveau découpage a été effectué en fonction des zones d'habitats. Pour retrouver votre bureau de vote, référez-vous à **votre nouvelle carte d'électeur** qui vous a été adressée par voie postale fin mars. Le lieu de vote est indiqué en haut de votre carte et le numéro de bureau à droite. N'oubliez pas de signer votre carte.

La présentation de cette dernière, au moment des votes, permet de rechercher plus rapidement les identités sur la liste d'émargement et d'éviter les files d'attente. Les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 28 février et le 22 avril recevront leur carte d'électeur la semaine précédant le premier tour de scrutin.

Pour ces élections, les bureaux de vote seront ouverts entre 8h et 19h.



Le vote en pratique



Les dates : **23 avril et 7 mai**



Les horaires : **de 8h à 19h**



Ne pas oublier : **sa pièce d'identité et, pour gagner du temps, sa carte d'électeur**

Comment voter par procuration ?

Si un électeur n'est pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, il peut faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de sa commune de voter à sa place. La procuration sera à établir à la gendarmerie - 63 avenue d'Armorique à Betton - ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. Le formulaire de demande de vote par procuration est accessible sur <http://service-public.fr/>. Pensez à indiquer la localisation de votre bureau de vote à la personne à qui vous donnerez procuration, celle-ci pouvant être distincte de la sienne.

Pratique

■ Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service élections de la Mairie au 02 99 55 81 01 ou à consulter : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique : Élections



La salle des fêtes : son estacade et ses platanes

Alors que les lignes du nouvel équipement se dessinent, son environnement s'apprête également à se transformer avec l'aménagement d'un parvis, la création d'une estacade et la plantation de platanes. Pour un écrin végétal avec accès direct sur le canal...

La nouvelle architecture de la salle des fêtes affiche désormais ses partis pris : une façade complètement retravaillée avec des lignes épurées et modernes. « *Le chantier avance sans difficulté et conformément au calendrier fixé* », précise Frédéric Tiro, adjoint en charge du patrimoine. « *Les travaux de Placoplatre se terminent dans la grande salle et la dalle de béton qui recevra le parquet a été coulée. La pose de la faïence et du carrelage dans les loges et la cuisine a débuté. Enfin, en extérieur, si le bardage blanc semble terminé, il s'agit en fait de la première peau sur laquelle sera posée un revêtement métallique perforé et rétroéclairé pour jouer avec les effets de la lumière* ».

Un parvis paysager



Pour accompagner la modernisation de l'équipement, un parvis sera réalisé en façade Est du bâtiment pour rendre l'accès à la salle plus lisible et attractif. Il offrira une véritable esplanade s'étirant jusqu'au chemin de halage. Sécurisant et privilégiant la place du piéton et les cheminements doux, cet espace sera avant tout un lieu de convivialité et de rencontre. Il sera prolongé par une estacade de 40 mètres de long par 1,50 mètre de large. « *Réalisée en bois, à partir de supports métalliques qui seront enfoncés dans le lit du canal, il s'agira d'une borne fluviale pour accueillir les bateaux mais aussi les activités qui s'y prêteront* ».

La plantation de platanes

Dans le cadre de ces aménagements, les 19 peupliers d'Italie, situés en face de la salle des fêtes et qui s'étendent jusqu'à la halte-garderie, en rive ouest du canal d'Ille-et-Rance, devront être abattus au mois d'avril. Cette opération durera deux journées et nécessitera la fermeture du chemin de halage. Les piétons pourront emprunter le parking de la halte-garderie.

À l'automne prochain, de nouveaux platanes, arbre totem de Betton, seront plantés (voir encadré ci-dessous).

Parole d'experte

Véronique Véron, responsable du service patrimoine et usages à la Région

Pourquoi abattre les peupliers d'Italie présents au bord du canal ?

Leur abattage était programmé. Agés de près de 50 ans, ces arbres d'ornement ont une durée de vie limitée, à la différence des chênes par exemple. En outre, ils sont vulnérables aux tempêtes. Certaines de leurs branches partent du sol et sont sensibles aux coups de vent. Les peupliers seront donc coupés.

Par quoi seront-ils remplacés ?

Ils seront remplacés par des platanes, ce type d'arbre étant plus en harmonie en rive de canaux. De surcroît, ils ont une durée de vie beaucoup plus longue que les peupliers. Pas d'inquiétude, la variété plantée à Betton sera résistante à la maladie du chancre coloré qui menace actuellement de disparition les platanes du canal du midi. Par leur future prestance, les platanes contribueront au projet d'embellissement des abords de la Mairie et du canal.

Le garage Renault prend du volume

Du 20 au 22 avril, l'entreprise organise une opération « portes ouvertes » pour annoncer l'extension de ses locaux.

Quinze ans après son installation dans la zone artisanale de la Forge, le garage Renault ABS s'agrandit de 400 m² de surfaces dévolues à la réparation mécanique et au stockage des véhicules. L'opération permet à l'entreprise d'installer des ponts supplémentaires pour développer son activité d'entretien des camping-cars. Le garage en a profité pour refaire à neuf l'intégralité de sa devanture avec le nouveau code couleurs et graphique de la marque.

Chez les Jehannin, l'automobile est une affaire de famille. Le père, Jean-Luc, est responsable de l'atelier mécanique. Son fils, Kévin, pilote les ventes de véhicules neufs et d'occasion. La maman, Fabienne, s'occupe de l'accueil et du secrétariat. Le garage emploie une dizaine de salariés dont deux apprenti(e)s.

L'agent Renault assure la réparation, l'entretien et la vente de véhicules de toute marque. Le garage prend aussi en charge les travaux de carrosserie. « *Notre activité marche bien. Notre clien-*



Jean-Luc et Kévin Jehannin.

tèle est fidèle. C'est pour elle qu'on s'agrandit », commente Kévin Jehannin. « *Nous n'avons pas organisé de portes ouvertes depuis plusieurs années. Ce sera l'occasion de faire visiter nos locaux et de présenter la nouvelle gamme Renault* ». Rendez-vous du 20 au 22 avril.

Olivier Brovelli

Pratique

■ Garage Renault Auto Betton Services (ABS), 12 rue de la Forge. Tél. : 02 99 55 88 85.

Rodolphe Rousseau construit des maisons en bois

De l'ossature à la charpente, l'artisan emploie exclusivement le bois comme matériau de construction. Question d'écologie et de simplicité.

Dans le bâtiment traditionnel pendant quinze ans, Rodolphe Rousseau s'est spécialisé en 2013 dans la construction bois. D'abord salarié puis indépendant depuis un an en auto-entreprise, l'artisan réalise l'ossature et la charpente de maisons individuelles ou d'extensions en pin Douglas. Les modules d'ossature sont assemblés à l'atelier avant d'être installés sur place à l'aide d'un camion-grue. Rodolphe Rousseau pose également les menuiseries, le bardage et l'isolation - en laine de bois pour rester cohérent.

L'artisan intervient dans un périmètre de 40 km autour de Betton. La demande est forte. « *Le marché se démocratise. Les Bretons ont la fibre écologique* ».

Pour Rodolphe Rousseau, le bois satisfait à toutes les exigences en matière de solidité et de performance énergétique. « *C'est un mode constructif dont la mise en œuvre est rapide. On répond plus facilement et plus vite à la réglementation thermique* ». Quant à la durabilité... « *Au Canada et dans les pays scandinaves, on utilise le bois depuis des siècles. Personne ne s'en plaint !* ».



Rodolphe Rousseau.

Pratique

■ Rodolphe Rousseau
Tél. : 06 72 15 05 01 - rousseurod@outlook.fr

O.B.

Vacances, c'est le printemps !

Tous dehors, c'est le printemps ! L'idée est de sortir le nez en l'air et les pieds bien chaussés à la rencontre des herbes folles et d'activités de saison. Petit tour d'horizon de ce que vos accueils de loisirs vous préparent.

Au centre de loisirs

Comme à chaque période de vacances, la Chaperonnais accueille les enfants de 7h30 à 19h pour faire le plein d'activités. Jardinage, grands jeux extérieurs, sortie à la ferme, animation vidéo, cuisine, ateliers créatifs... Une programmation riche et diversifiée. Dans le cadre du Printemps en Folie, du 12 au 14 avril, les Grillons (enfants de plus de 6 ans) pratiqueront une multitude de sports de pleine nature autour du tout nouveau Village en Folie pensé, imaginé et réalisé par l'accueil de loisirs (voir page ci-contre). Demandez le programme complet au centre. Egalement consultable sur le site betton.fr.



Le second, les modalités d'accueil sont les mêmes qu'à la Chaperonnais.

Les inscriptions au centre 10/14 auront lieu les **mardi 4 et jeudi 6 avril** de 18h30 à 19h30. Informations auprès des animateurs jeunesse au 06 70 51 42 26.

Au centre 10/14

Comme au mois de février, les 9-10 ans peuvent être accueillis au Centre pendant les vacances d'avril. Parmi les temps forts de la programmation : stage de réalisation audiovisuelle et participation au Printemps en Folie. Vous avez le choix d'inscrire vos enfants directement au Centre ou de passer par votre espace famille. Dans le premier cas, vos enfants seront accueillis aux horaires du Prieuré, dans

À vos agendas... Les rendez-vous

After school

Rendez-vous **vendredi 7 avril**, de 20h à 23h, au complexe sportif des Omblais pour une soirée After school. Au programme : tchouk-ball, badminton ou basket pour les sportifs. Pour tous, musique, jeux de société ou light-painting. Prix : 2 €. Informations auprès du service jeunesse au 06 76 37 03 02.

Se préparer aux jobs d'été

Vous recherchez un job d'été et vous vous arrachez les cheveux sur votre candidature ? Dans la continuité du Forum Jeunesse qui a eu lieu le samedi 25 mars, le service jeunesse, en lien avec le Point Accueil Emploi, vous propose deux rendez-vous les **mercredis 19 avril et 3 mai**, de 14h à 15h, au CAP. Deux ateliers pratiques d'une heure pour vous accompagner dans la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation. Venez booster vos candidatures !

Contact et renseignements auprès de Nina au 06 76 37 03 02 ou n.hamard@betton.fr



La ferme s'anime

Le **samedi 13 mai** de 10h à 18h, la ferme de la Chaperonnais vous accueille pour un nouveau rendez-vous saisonnier. Au programme : cuisine, semis, troc, échanges de plantes et atelier entretien de vélo... En mai, savourez la nature ! En partenariat avec les Jardins de l'Ille, Gildas Tourtelier, chef cuisinier au restaurant La Levée, Véronique Lubrée, apicultrice...

Renseignements : Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17 ou viedelacite@betton.fr



Printemps en Folie

Le plein de sensations

Du mercredi 12 au vendredi 14 avril, on célèbre le printemps... en Folie ! Des animations gratuites et accessibles à un large public. Un événement pour faire le plein d'activités de plein air en famille ou entre amis.

Comme chaque année, la première semaine des vacances d'avril offre, aux petits comme aux grands, trois jours de festivités autour du plan d'eau. Avec plus d'une dizaine d'activités, toutes accessibles librement. Tyrolienne, escalade, équitation, tir à l'arc ou slackline pour les indémodables. Activités adaptées ou waveboard pour les nouveautés. En prime, cette année, un nouvel espace dédié et bien nommé : « le village en folie ».

Focus sur les nouveautés



À la découverte du handisport

Les mercredi, jeudi et vendredi, le parking de La Cale devient un terrain d'expérimentation. De la découverte à l'initiation, 6 activités adaptées seront proposées : l'athlétisme handisport, le basket fauteuil (uniquement le vendredi), le ceci foot, le torball, la boccia et le volley assis. Le comité départemental 35 vous accompagne pour bouger et penser autrement. Vous verrez, c'est loin d'être évident !

Et, pour en savoir plus sur le handisport, les disciplines, les compétitions ou les champions, des panneaux d'information seront consultables sur le site.

Waveboard, les rois de la glisse

Une planche de skate, deux roues et un max de sensations ! Sur cette activité de glisse, votre réussite sera étroitement liée à l'équilibre et à la mobilité dont vous saurez faire preuve. Alors que ce soit pour s'initier ou apprendre à exploiter au maximum les options qu'offre le waveboard, trouver de nouveaux challenges sera un jeu d'enfant.

Le Village en Folie

L'équipe de l'accueil de loisirs a préparé un véritable village au cœur de l'événement. Sur l'île au fond du plan d'eau, entrez dans un univers étonnant fait de passages insolites, de silhouettes fantastiques et de parcours surprises... pour une ambiance enchantée !

Le raid aventure

Une aventure 100 % outdoor, 100 % sensations et exclusivement dédiée aux 14-25 ans. Le raid est ouvert aux spécialistes comme aux novices des activités physiques de pleine nature. Le but ? Etre le premier binôme à terminer toutes les épreuves ! Si tu marches aux sensations et aux défis, cette aventure est la tienne. Au programme des épreuves qui débiteront **jeudi 13 avril** dès 14h : tir à l'arc, course d'orientation, canoë-kayak, tyrolienne, escalade, grimpe d'arbre et parcours du combattant. Le Raid, c'est pas pour les gamins ! Pour finir la journée, un barbecue sera organisé, de 19h à 22h30, avec remise de prix aux meilleures équipes ou à l'équipe ayant montré le meilleur esprit sportif. Une petite soirée privée, pour partager photos et anecdotes vécues durant ce temps fort. Les équipes peuvent s'inscrire auprès des animateurs jeunesse au 06 76 37 03 02 ou par courriel à n.hamard@betton.fr. Une participation de 4€ sera demandée pour le repas. Nombre de places limité, inscrivez-vous rapidement.

Pratique

■ Du mercredi 12 au vendredi 14 avril de 10h à 18h. Animations gratuites autour du plan d'eau.
Renseignements pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17 ou viedelacite@betton.fr



Le Trégor fait peau neuve !

Un nouvel immeuble est en cours de construction. Avec cette réalisation, l'offre de commerces et de logements en cœur de ville sera confortée. L'opportunité pour le Trégor de poursuivre sa métamorphose !

Après une phase de travaux préparatoires, en mars, avec le dévoilement des canalisations, la construction du nouvel immeuble va débuter à partir du mois d'avril. Avec 12 appartements et 4 locaux commerciaux en rez-de-chaussée, il s'inscrit dans la continuité architecturale du programme Les Allées Saint-Martin situé juste à côté. « Cette deuxième phase de travaux marque un tournant », souligne Michel Gautier, Maire. « Elle vient concrétiser un travail mené de longue haleine pour redonner au centre commercial sa visibilité et conforter l'activité économique en centre-ville ».

Des aménagements

La proximité immédiate du cimetière nécessitera quelques aménagements. Ainsi, en raison de sa fragilité, le mur en pierre élevé sur l'ancien parking va être démonté, puis, reconstitué en béton sur toute la longueur. Pendant cette opération, pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'accéder à l'allée longeant le muret dans le cimetière. De même, l'entrée par la rue du Trégor sera condamnée et l'accès au cimetière se fera uniquement par l'entrée principale située rue de la Côte d'Emeraude (au fond du parking de l'Espace Anita Conti).

En attendant le déménagement...

L'auto-école CER et la pizzeria Casamia ont d'ores et déjà réservé leurs locaux dans le nouvel immeuble. En attendant, Giacomo Falcone va investir la cellule commerciale où se trouvait le salon de coiffure pour hommes. « Gérard

Benet ayant pris sa retraite, le local attendant à mon commerce était disponible. J'y ai vu l'opportunité d'agrandir ma salle de restauration qui est un peu étroite les jours où la météo ne permet pas de profiter de la terrasse ». Avec l'appui de la Municipalité pour rendre l'opération possible, les travaux vont être rapidement réalisés. « Nous allons percer le mur et tout devrait être prêt mi-avril. Au total, nous disposerons d'une trentaine de couverts, toujours dans cette ambiance de trattoria où nos clients peuvent retrouver au rayon épicerie les produits cuisinés sur place ». Un avant-goût de ce que proposera l'enseigne dans ses futurs locaux !

Quant à Christophe Gandouin, poissonnier ambulant, il a déplacé son camion le temps du chantier. Sa clientèle peut le retrouver près du centre commercial, au dos du magasin à fleur d'O.



© Lamotte - Photo non contractuelle.



Pendant les travaux, les commerçants font évoluer leur offre : Giacomo Falcone (au centre à gauche) va agrandir la Pizzeria Casamia et Christophe Gandouin (à droite) a repositionné son étal de poissons frais près du centre commercial.



Circulation et stationnement

Tout autour de la zone de chantier, des alternats pourront être ponctuellement mis en place. Des modifications de la circulation sont intervenues sur la rue du Trégor entre le cinéma et l'Espace Anita Conti. De même, la rue de la Côte d'Emeraude va être mise en sens unique pour permettre le passage des bus.

Côté stationnement, de nombreuses places existent à proximité du centre commercial du Trégor : rue du 8 Mai 1945, rue de Cornouailles, place du Marché et bien sûr place du Trégor (voir le plan).

Pour une meilleure rotation des stationnements, les places situées sur le parking du centre commercial et en contrebas des commerces sont en zone bleue. Elles sont limitées à 1h30 et nécessitent l'apposition d'un disque de stationnement.

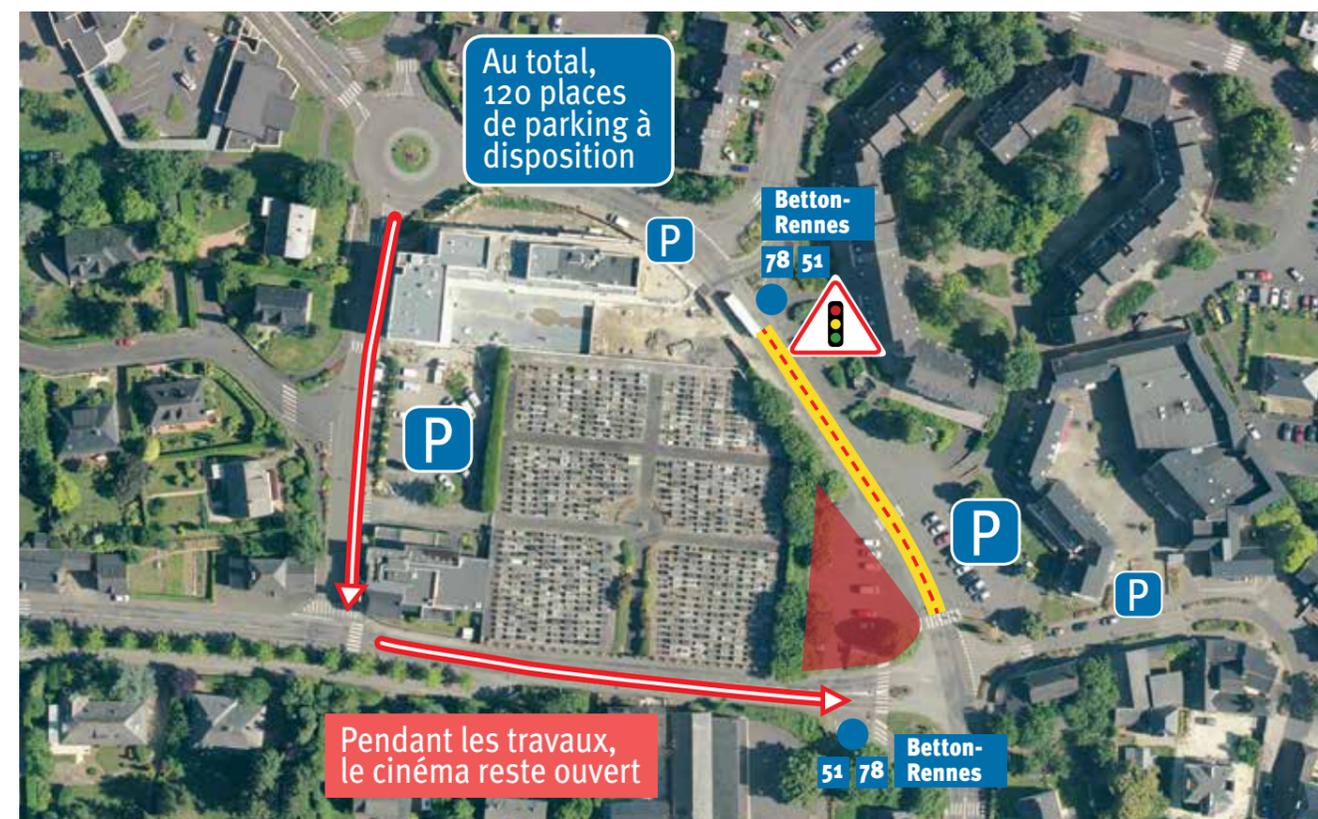
Calendrier de l'opération

► **Avril 2017 :**
Démarrage de la construction de l'immeuble

► **Septembre 2018 :**
Livraison des logements et des commerces

► **Dernier trimestre 2018 :**
Déménagement /emménagement des commerçants et démarrage des travaux pour configurer la nouvelle place

► **Janvier 2019 :**
Démolition des anciennes cellules commerciales en rive ouest



■ Zone de travaux
 - - - Circulation alternée par feux tricolores
 P Parking
● Arrêt de bus
 → Circulation à sens unique

Les rendez-vous

■ Club des lecteurs

Samedi 8 avril à 10h15 : échanges de lectures et coups de cœur.

■ Rimes et pouce

Jeudis 13 avril et 4 mai à 9h30 et 10h30 : comptines, jeux de doigts et lectures pour les tout-petits (de 3 mois à 3 ans). Sur réservation.

■ Plein les mirettes

Mercredi 19 avril à 17h : 4 films courts, pleins d'humour et de marionnettes, sur la cohabitation parfois difficile entre humains et animaux. À partir de 4 ans. Sur réservation.

■ Il était un clic : des histoires numériques

Vendredi 21 avril à 15h : des histoires à regarder, à écouter, sur écran. Familles et enfants à partir de 5 ans. Sur réservation.

Événement

■ Mois du foot : « Le Football, la tête et les jambes »

« Le peu de morale que je sais, je l'ai appris sur les terrains de football et les scènes de théâtre qui resteront mes vraies universités », Albert Camus.

Le football occupe une part importante de la vie publique, au point de rythmer les temps collectifs. Cette position fait de lui le miroir des règles et des modèles que notre société essaie de se donner. Loin des dérives de ses acteurs, est-il encore possible de l'envisager comme l'une des formes positives que peuvent prendre les rapports humains ?

Exposition, projection-rencontre, conférence-débat et animations sportives... La Médiathèque vous invite, du 25 avril au 25 mai, à échanger autour du football, de son organisation, de ce qu'il montre de la France d'aujourd'hui, sans perdre de vue qu'il s'agit aussi d'un jeu.

L'entrée à l'ensemble des rendez-vous est gratuite, dans la limite des places disponibles. Retrouvez la programmation aux accueils de la Mairie, à la médiathèque ou sur le site mediathequebetton.fr. Informations au 02 23 27 41 02.



Zoom sur



■ Prix Facile à Lire Bretagne

Betton et Thoirigné-Fouillard participent aux côtés de onze autres communes bretonnes à cette première édition. Tout au long de l'opération, les huit livres en compétition sont consultables sur place et empruntables dans les médiathèques.

Leur particularité ? Ils peuvent plaire à tous les adultes mais sont lisibles par les gens qui lisent peu ou débutent : tous sont courts, pas compliqués et un est uniquement imagé...

Toutes les personnes de 15 ans et plus peuvent voter pour leur livre préféré et aider les bibliothèques à faire découvrir ce prix à des lecteurs habituellement exclus des prix littéraires. Il n'est pas obligatoire de lire tous les livres pour participer.

Les livres en compétition

- "L'ABC... Z des héroïnes" de Marilyn Degrenne et Florette Benoit
- "Un autre choix" de Frédérique Dolphijn
- "La mesure de ma mère" de Jeanine Ogor et Jean Rohou
- "La nappe blanche" de Françoise Legendre
- "Un océan d'amour" de Grégory Panaccione et Wilfrid Lupano
- "Peau d'âne" d'Hélène Druvert
- "Roméo et Juliette" de Valérie De La Rochefoucauld
- "La vie des gens" de François Morel

Quand se déroule le vote ?

Il aura lieu du mardi 13 au samedi 17 juin.

Qui sont les partenaires ?

La médiathèque travaille avec les acteurs sociaux et les établissements d'accueils spécialisés de Betton : ESAT, Résidence de la Lande, foyer de vie de la Bunelais, Institut Tomkiewicz, foyer André Breton mais aussi Résidence de l'Ille et Kerelys, ainsi que l'épicerie sociale.

Autour du prix : les apéros-lectures

Parce que c'est bien aussi de pouvoir se rencontrer pour échanger ses idées et se forger son opinion, la médiathèque organise trois apéros-lectures, ouverts à tous, à partir de 18h :

- **Vendredi 28 avril** : découverte de l'impression laser utilisée dans le livre Peau d'âne,
- **Mardi 16 mai** : lecture-musicale, d'après « La nappe blanche » de Françoise Legendre,
- **Vendredi 9 juin** : atelier avec Marilyn Degrenne.

Le Festival BJBN se dévoile !

A moins de trois mois de Bazar le jour, Biz'art la nuit, les préparatifs vont bon train... Ce mois-ci, découvrez l'affiche et quelques éléments de la scénographie en attendant votre touche personnelle (voir le flyer joint à votre Betton Infos).



Les élus, François Brochain et Marie-Pierre Legendre, présentent l'affiche.

Un site mis en scène

Le Collectif Zarmine récidive avec une nouvelle scénographie. « Après les fleurs géantes en 2015, nous avons choisi de créer des capsules birmanes grâce à l'assemblage de deux ombrelles », explique Florence Ludebert. « Dans les teintes orange, rougeâtres ou bordeaux, elles viendront magnifier le site très verdoyant ». Depuis l'entrée, place de la Cale, plantées sur des mikados géants, elles créeront un cheminement et délimiteront l'espace du festival.

Un village éphémère sera également créé sur la butte. « Il s'agira de cabanes enrubannées disposées tel un labyrinthe pour créer des bulles de convivialité tout en gardant la vue sur les spectacles qui se joueront à côté... ».

Du mobilier fait main



René Lesouef crée des meubles avec des objets recyclés.

Jeune retraité très actif, René Lesouef est aussi bricoleur à ses heures... "J'ai récupéré des planches et des palettes pour faire du mobilier de bar. Adhérent au CUB, Café Utopique Bettonnais, je m'étais dit que cela pourrait toujours être utile!". Le Bettonnais ne manque pas d'idées et fonctionne à l'inspiration. Des bancs, un mange debout, des tabourets, des tables basses et même une mobylette pour s'asseoir... "Pas besoin de compétences particulières. un poste à souder à l'arc et une meuleuse sont justes nécessaires pour l'assemblage".

Ses travaux remarquables ont fait l'objet d'une exposition avec les Artistes Amateurs Bettonnais. Pour ceux qui les auraient manquées, les réalisations de René Lesouef et de tous les bricoleurs amateurs seront visibles lors du festival BJBN les 24 et 25 juin.

Vous aussi, vous avez envie de vous lancer dans le bricolage mais vous ne savez pas comment faire ? Participez aux ateliers "fabrication de meubles en palettes" qui auront lieu les **mercredis du 26 avril au 14 juin** de 18h30 à 20h30 dans le hangar de la Chaperonnais. Pour ceux qui préfèrent les loisirs créatifs, ils pourront réaliser des moulins à vent de toutes les formes et de toutes les couleurs. Le tutoriel est disponible sur le site bjbn.fr

Après les fleurs géantes en 2015, Zarmine installera des capsules birmanes.

Un visuel original

Cette année, c'est Lucie Quézin, graphiste à l'atelier La Tuberie qui a créé l'affiche du festival. « J'ai choisi un univers coloré et habité des bestioles du plan d'eau de Betton pour que tous les habitants se sentent les bienvenus sur le site de Bazar le Jour, Biz'art la nuit ». Inspirée par l'univers de la bande dessinée et des mangas, celle qui se surnomme QZN a laissé libre cours à sa créativité. « Que l'on soit poisson, naïade ou encore têtard, on trouvera tous sa place dans ce décor ! »

Le visuel vous plaît ? Tant mieux ! Vous pourrez retrouver la caravane de La Tuberie le **dimanche 25 juin** sur le site du festival. Si vous apportez un tee-shirt, il pourra être sérigraphié aux couleurs de BJBN pour un souvenir collector de cette édition...



En route pour la conduite supervisée

L'association rennaise AGIRabcd aide des apprentis conducteurs en insertion professionnelle à décrocher le permis de conduire. Sans limite de temps ni d'argent.

Camille Siméant n'a pas obtenu son permis du premier coup. Ni du deuxième. Après 37 heures de conduite à l'auto-école, le bout du tunnel semblait même très loin... « *Je stressais trop. Le moniteur finissait par m'énerver. Et ça commençait à me revenir cher !* ». Camille aurait pu renoncer. Mais la Mission locale et l'association AGIRabcd l'ont dépannée avec la conduite supervisée.

Le dispositif permet aux élèves majeurs de conduire avec un accompagnateur à la condition d'avoir obtenu le code et suivi 20 h de formation minimum en auto-école. Le service est gratuit. La Mission locale prête la voiture et paie l'essence. Au sein de l'association, plus de trente parrains retraités se sont portés volontaires pour épauler actuellement une quarantaine d'élèves, âgés de 18 à 25 ans.

À Betton, Camille a fait équipe avec Michel pendant plusieurs semaines. Ils ont révisé ensemble les créneaux, le démarrage en côte, l'insertion sur la voie rapide... Le jour J, Camille a obtenu enfin son permis. « *Avec Michel, j'avais moins la pression. Je savais que je pouvais prendre mon temps. Sans double commande, je me suis sentie plus autonome* ».

Camille est actuellement vendeuse en boulangerie, à Betton. Le permis en poche, elle se rendra toujours au travail en bus. « *Mais pour les vacances et les visites à la famille, ça va me changer la vie* ».

Pour d'autres, la conduite supervisée est la roue de secours d'un vrai départ dans la vie professionnelle.

Renseignements auprès de la Mission Locale, dans les locaux du PAE, au 02 99 55 10 12.

O.B.



Camille Siméant.

Fabien Theis réinvente le burger...

Le cuisinier bettonnais s'est distingué en finale régionale de la Coupe de France du Burger, organisée par l'entreprise Socopa.

Depuis huit ans, Fabien Theis travaille en restauration collective à la cafétéria du campus de médecine, à Rennes. Un choix dicté par la raison pour voir grandir ses trois enfants... mais un peu frustrant pour un cuisinier formé aux fourneaux des restaurants gastronomiques, notamment « Le Saison » à Saint-Grégoire.

Pour nourrir sa fibre créative, Fabien Theis participe donc depuis deux ans à la Coupe de France du Burger. L'événement est organisé par le distributeur de viandes Socopa pour promouvoir la filière bovine.

L'an dernier, le candidat avait présenté un burger au pain noir. En 2017, il a fait sensation en servant un burger... au riz. « *Je voulais proposer une recette diététique sans gluten. Du riz, j'ai glissé vers l'Asie avec des légumes au wok et un assaisonnement épicé avec ail, coriandre, gingembre...* ». Et toujours un steak Charolais au milieu. « *Ma femme et mes enfants ont servi de cobayes. J'ai mis un petit moment à trouver le bon dosage de vinaigre et de sucre pour faire tenir le burger en mains* ».

Le jury a été surpris. Le cuisinier s'est hissé jusqu'à la finale régionale du grand Ouest. Pas au point de décrocher le trophée national mais le buzz a pris. « *J'ai eu des retours très positifs de chefs étoilés et même des propositions d'emploi à l'autre bout de la France* ». L'expérience a redonné des envies au cuisinier : « *Je me vois bien revenir dans la restauration traditionnelle ou travailler en recherche et développement* ». L'an prochain, Fabien Theis sera à nouveau candidat. « *Et tous les ans jusqu'à ce que je gagne !* ».

O.B.



Fabien Theis.

Parents confiance en finir avec le harcèlement

Le collège François Truffaut et l'association Parents Confiance ont fait le constat partagé de l'existence de soucis sur le vivre-ensemble entre élèves se traduisant parfois par des situations de harcèlement.

En milieu scolaire, le harcèlement n'est pas un phénomène mineur et le collège prend ces questions au sérieux. Des actions sont mises en place. Le projet « STRONG » offre, par exemple, des outils de support pour un travail sur la résilience, l'ouverture d'esprit et la non-violence dans les collèges. En lien avec les actions menées au sein du collège, Parents Confiance propose deux rendez-vous, les **mercredis 26 avril et 10 mai** : une conférence au collège à destination des parents de 6^{ème} et un atelier pour les parents d'adolescents.

Deux opportunités de pouvoir s'interroger sur sa contribution au développement des compétences psychosociales des adolescents pour qu'ils ne soient ni victimes, ni témoins, ni acteurs du harcèlement.



Atelier SRTONG pour les élèves de 6^{ème} du collège avec Marie-Pierre Saulze.

Pratique

■ Sur inscription auprès de parentsconfiance.betton@gmail.com
06 70 97 33 71.
Plus d'informations sur la page Facebook Parents Confiance Betton.

Festival de l'Ille exposition

L'association Festival de l'Ille présente son exposition annuelle d'arts plastiques **du jeudi 27 avril au lundi 1^{er} mai**. Vous pourrez découvrir et admirer un échantillon des réalisations de ses 300 adhérents sur le thème « Paradis terrestres, Paradis perdus ». Venez rêver devant la nature exubérante, façon douanier Rousseau ou aquarelle, retrouver les boules à neige qui ont fasciné votre enfance, vous attendrir devant l'enfant endormi et vous émerveiller devant les coucous des enfants ou les sculptures de terre des adultes. Cette exposition, gratuite, vous offre l'occasion d'apprécier le fruit des réflexions des élèves et de discuter avec les professeurs en toute simplicité.

Pratique

■ Entrée libre. Galerie Espace-Expo.
Ouvert du jeudi 27 au samedi 29 avril de 10h à 12h et de 16h à 18h. Les dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai de 10h à 18h.
Pour aller plus loin, rendez-vous sur la page Facebook festivaldeille ou sur le site festivalille.free.fr



Zumba kids

L'association Dagybe propose aux enfants une activité découverte Zumba kids le **lundi 10 avril** au complexe sportif des Omblais. Deux créneaux sont proposés : de 14h à 15h pour les 8-12 ans et de 15h15 à 16h15 pour les 5-7 ans. L'occasion pour les enfants de découvrir une activité physique tout en se défoulant au rythme de leurs musiques préférées !

Pratique

■ Tarif : 5€ - Renseignements : dagybe@gmail.com - www.dagybe.asso35.fr

Relais Atout'Âge

Vendredi 7 avril : jeux de hasard, de mémoire...

Mardi 11 avril : marche douce secteur de Maison Blanche

Vendredi 14 avril : déjeuner convivial

Mardi 18 avril : marche douce à Betton

Vendredi 21 avril : activité intergénérationnelle. Atelier de plage de livres avec les enfants pour réaliser de jolies « sculptures »

Mardi 25 avril : marche douce à Rennes secteur des Longs-Champs

Vendredi 28 avril : histoires d'Iran, fleurs et jardins en bordure des déserts Persans

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers
Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvr@gmail.com
Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

École de pêche Brocante

L'Atelier Pêche et Nature organise une brocante de matériel de pêche d'occasion le **samedi 3 juin**, place de la Cale. Il est possible de réserver, dès à présent, ses emplacements en demandant une fiche d'inscription à ecoledepeche35@orange.fr ou par téléphone au 06 07 21 61 79 ou 06 85 02 35 48. L'école de pêche vous donne également rendez-vous chaque mercredi, de 14h à 17h, **jusqu'au 5 juillet**, pour ses cours. Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Rennes et de la Région en vous adressant au Décathlon de Betton, à la P'tite Pause ou directement en ligne à www.cartedepeche.fr.

Pratique

■ **Tarif de l'emplacement (3x2 mètres) : 5€ - Restauration sur place.**
Plus de renseignements sur www.ecoledepeche35betton.com



Pesticides : la réaction s'organise à Betton

Le collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest alerte la population, les professionnels et les pouvoirs publics.

Tout a commencé par un scandale sanitaire. Celui de la coopérative céréalière bretonne Triskalia. En 2011, des ouvriers de Plouisy, dans les Côtes d'Armor, ont accusé leur entreprise d'intoxication chimique par usage d'un pesticide interdit. Les salariés malades ont ensuite été licenciés pour... inaptitude au travail. L'affaire a marqué Michel Besnard.

En 2015, l'apiculteur amateur mobilise un groupe de citoyens pour organiser des soirées ciné-débat et réveiller les consciences. Les témoignages de paysans, d'ouvriers agricoles et des industries agroalimentaires affluent. « On a pris conscience qu'il s'agissait d'un problème de société majeur. Par l'eau, l'air ou notre alimentation, nous sommes tous concernés ». D'où le choix de créer finalement une association pour mener le combat.

Tous concernés

Créé en 2016, le collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest rassemble déjà 130 adhérents. L'association suit les dossiers d'une trentaine de personnes victimes d'empoisonnement aux pesticides. « On leur propose une écoute et un réconfort moral », explique son président. « On accompagne aussi les salariés agricoles dans la reconnaissance de leur maladie professionnelle auprès de la MSA ».

L'association organise de nombreux temps forts pour informer le grand public sur les dangers des pesticides, les modèles alternatifs de production et de consommation.

À Betton, le message est passé !

Pratique

■ **Bulletin d'adhésion à télécharger sur :**
<http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr>
Contact : 06 73 19 56 07.



Inventaire des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE Vilaine, l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, IAV, a débuté l'actualisation de l'inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine (534 communes).

En 2017, l'inventaire aura lieu sur le Chevré, l'Ille, l'Illet et la Flume. Il est conforme à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN. Cette mission a été confiée à Aurore Lebreton, chargée de mission à l'IAV, en lien avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

« L'objectif principal de cette mission est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau », explique Albert Moisan, adjoint et référent à la Mairie de Betton. « Elle permettra, d'une part, une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières et, d'autre part, l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent à l'échelle du bassin de la Vilaine et de ses affluents ».

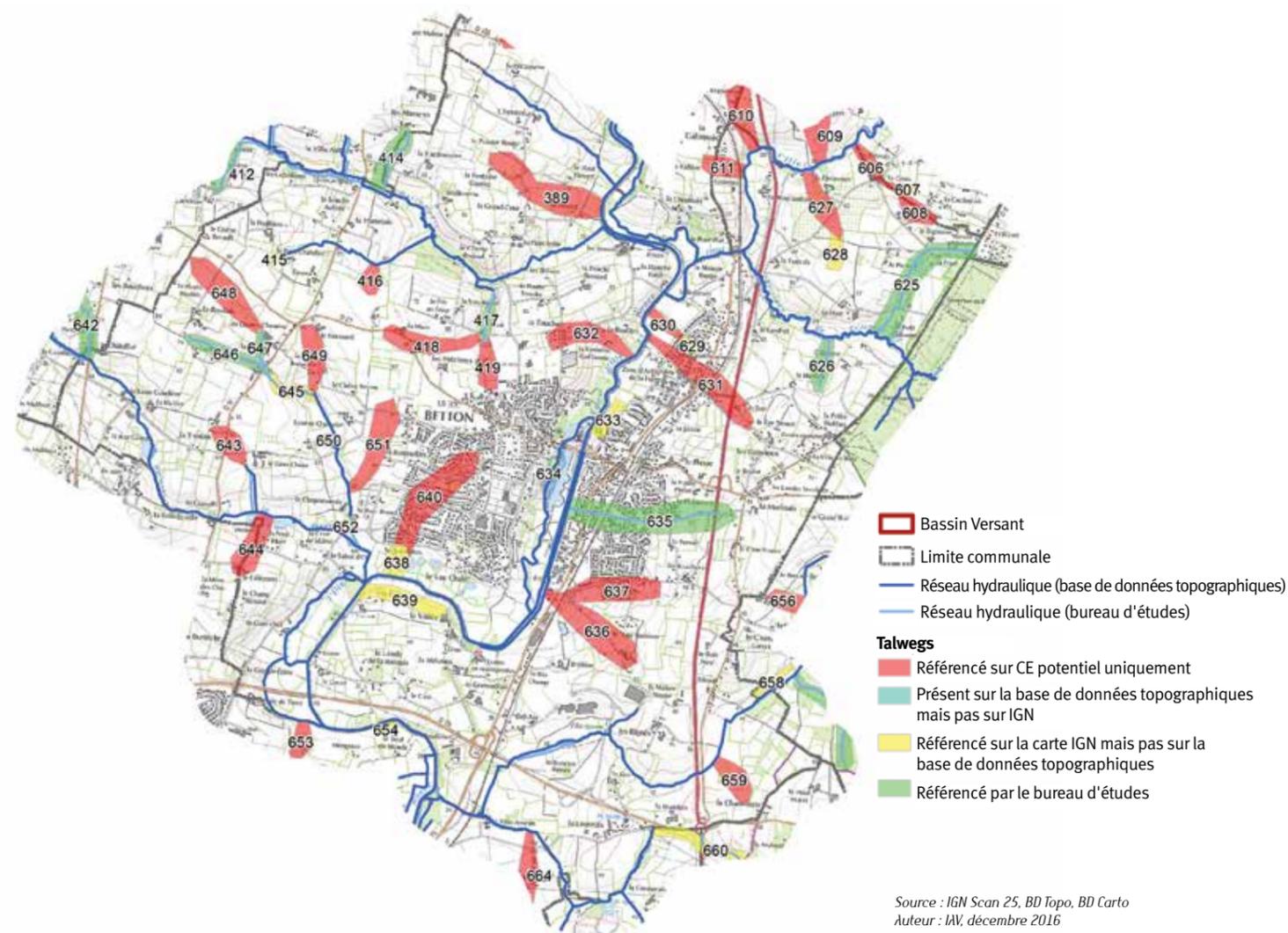
Une démarche concertée

Afin que cet inventaire soit réalisé dans les meilleures conditions, chaque commune a créé un groupe de travail pour assurer le suivi des inventaires. Le but est d'associer les ac-

teurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire de leur commune. À Betton, ce groupe de travail, constitué fin 2016, comprend 3 élus et 3 agriculteurs.

Au cours du mois d'avril, Aurore Lebreton commencera les phases de vérification d'inventaire et de cartographie. Elles se poursuivront jusqu'au mois de novembre 2017. La carte finale sera validée par les différentes instances courant décembre 2017. Entre temps, les Bettonnais auront été consultés sur la carte actualisée qui sera affichée en Mairie pendant 3 semaines. Durant cette période de concertation, chaque habitant pourra la consulter et noter ses remarques dans un cahier dédié.

Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires est consultable en Mairie.



Des alternatives efficaces à la voiture solo



Dans la continuité de l'article consacré au vélo et au co-voiturage dans le Betton Infos du mois de mars, ce mois-ci, découvrez d'autres modes de transport économiques et écologiques...

En voiture électrique, c'est plus écologique

Si elles représentent aujourd'hui seulement 1,5 % des véhicules neufs sur le marché, les ventes de voitures électriques sont en plein développement. Particuliers et entreprises sont de plus en plus sensibles à leurs atouts. C'est le cas de Vincent Mousset, directeur de l'IME Le 3 Mâts et du service de soutien à la parentalité Allo, parlons d'enfants. « Nous avons dix véhicules électriques sur l'ensemble de l'association. Ces acquisitions se sont faites dans une logique éco-responsable que nous souhaitons mettre en avant. Il s'agit aussi d'un message éducatif à l'égard des enfants sur la nécessaire sauvegarde de notre planète. D'ailleurs, ces véhicules silencieux et confortables ont un effet apaisant sur certains d'entre eux qui peuvent être sensibles au bruit. »

Sur Rennes Métropole, 18 bornes sont en service dont une à Betton sur le parking de la Levée. Cette dernière offre deux prises pour recharger simultanément deux véhicules dont une à puissance rapide. La recharge à la borne se fait en libre accès et gratuitement. La saisie d'un code personnel à 4 chiffres au départ et à l'arrivée permet de sécuriser la recharge en empêchant le débranchement intempestif du câble. Suivant les modèles de voitures, une heure de recharge offre entre 20 et 50 kilomètres supplémentaires d'autonomie.

Pour connaître les emplacements des bornes de recharge électrique, rendez-vous sur le site <http://fr.chargeamap.com>. Après s'être identifié, cette plateforme collaborative présente de manière exhaustive toutes les informations sur les bornes publiques mais aussi individuelles ou à disposition dans les centres commerciaux.



Noëlle Godefroy, à 11 minutes de Rennes en train.

En train, c'est plus rapide

Noëlle Godefroy travaille au sud de Rennes avenue Henri Fréville. « En fonction des semaines, j'alterne déplacements professionnels et missions au bureau. Dans ce dernier cas, je n'hésite pas ! Je prends le train ». Cette habitante de la commune a fait ses calculs. « Depuis la gare de Betton, il me faut 11 minutes pour arriver à Rennes auxquelles s'ajoutent quelques minutes de métro soit moins de 20 minutes pour me rendre à mon travail ». Un timing impossible à tenir en voiture ! « La rocade est très souvent embouteillée et, puis, il faut encore trouver où stationner sa voiture. Par expérience, cela prend deux fois plus de temps ». Pas de doute, le train est beaucoup plus rapide et surtout moins stressant grâce à un large choix d'horaires tant pour les départs le matin que pour les retours en fin de journée. Si on y ajoute une ponctualité quasi assurée et une application pour suivre le trafic en direct, le train conserve décidément une longueur d'avance...

Le train en pratique

- ▶ Le train à Betton, c'est plus de **60 000 voyageurs** par an
- ▶ **12 trains** en moyenne par jour
- ▶ L'abonnement mensuel TER Betton/Rennes à **36,50 €** (prise en charge à 50 % avec la prime employeur)
- ▶ Une application gratuite : **TER flash trafic** pour recevoir des notifications par sms ou courriels.
- ▶ Horaires d'ouverture de la gare : du lundi au vendredi de 7h10 à 14h10

Police municipale : 06 77 09 23 04
Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
 Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
 M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
 Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

Naissances

Leo Blanchet Le 10 février 2017
Clémence Marie Le 13 février 2017
Maëlle Malvé Le 16 février 2017
Marceau Maillot Le 17 février 2017
Meyrâ Zuliani Soler Le 25 février 2017
Léonard Renault Le 26 février 2017
Inès Colliguer Le 26 février 2017
Cassandra Malgom Le 28 février 2017
Martin Lebois Le 7 mars 2017
Liam Bellance Denays Le 9 mars 2017
Corentin Dollo Le 9 mars 2017
Paulin Guérinel Le 11 mars 2017

Lindsay Gardien Le 15 mars 2017

Ashley Gardien Le 15 mars 2017
Alice Le Gloahec Le 19 mars 2017

Morgane Dauphin Le 20 mars 2017

Décès

Serge Texier 54 ans Le 1 mars 2017

Isidore Grosset 85 ans Le 14 mars 2017

Jean Chauvel 65 ans Le 17 mars 2017

Yvonne Delabarre née Dubois 89 ans Le 21 mars 2017

Environnement

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h	Judi : fermée
Mardi : 9h-12h	Vendredi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h	Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Lutte contre les chenilles processionnaires

C'est la saison ! Les chenilles processionnaires descendent des arbres depuis quelques semaines déjà. Afin de mener une lutte efficace, il est important de la mener collectivement. La commune pratique depuis plusieurs années une lutte préventive biologique réalisée par le FGDON d'Ille-et-Vilaine à l'automne. Les particuliers peuvent s'y associer en s'inscrivant à la campagne d'automne 2017. Pour cela, il suffit de remplir la fiche d'inscription (à télécharger sur le site www.fgdon35.fr et également disponible à l'accueil de la Mairie) et de la retourner au siège de la FGON35 pour le **15 septembre** au plus tard. Cette intervention est payante.

Contact : FGON 35
 ZAC Atalante Champeaux, Rue Maurice Le Lannou - 35042 Rennes
 Tél. : 02 23 48 26 23



Le 24 mars, cérémonie de citoyenneté : le Maire, Michel Gautier, a remis leur première carte d'électeur et leur livret de citoyenneté à 40 jeunes.

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geoffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photo Une : Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos de mai. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 avril. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

Informations Sociales

Assistances Sociales

Permanences le **mardi matin** sur rendez-vous au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 Permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois** à l'espace Anita Conti de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les **13 avril** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et **24 avril** à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead. Rendez-vous auprès du CLIC Noroit au 02 99 35 49 52.

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30**. Sur rendez-vous au PAE, 28 avenue d'Armorique ou à infosprobetton@gmail.com
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations, sur rendez-vous, le **3^{ème} lundi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPNORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : www.servicesproximitebetton.fr

AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

VENDREDI 7 AVRIL

After school

Complexe des Omblais

SAMEDI 8 AVRIL

Club des lecteurs

Médiathèque

LES 8 ET 9 AVRIL

Tournoi de badminton

Complexe de la Touche

DIMANCHE 9 AVRIL

Scènes ouvertes

Place de la Cale

LUNDI 10 AVRIL

Zumba kids

Complexe des Omblais

DU 12 AU 14 AVRIL

Printemps en Folie

Plan d'eau

JEUDI 13 AVRIL

Rimes et pouce

Médiathèque

Raid Aventure

Plan d'eau

DIMANCHE 16 AVRIL

Scènes ouvertes

Place de la Cale

MARDI 18 AVRIL

Concours de belote

Espace Anita Conti

MERCREDI 19 AVRIL

Plein les mirettes

Médiathèque

Atelier candidature

CAP

VENDREDI 21 AVRIL

Il était un clic

Médiathèque

DU 25 AVRIL AU 24 MAI

Exposition « Des vies de footballeurs »

Médiathèque

DU 25 AVRIL AU 25 MAI

Mois du foot sur la commune

MERCREDI 26 AVRIL

Projection-rencontre

Cinéma Le Triskel

Conférence

Collège François Truffaut

DU 27 AU 30 AVRIL

Exposition Festival de l'ille

Galerie Espace-Expo

VENDREDI 28 AVRIL

Apéro-lecture

Médiathèque

LES 29 ET 30 AVRIL

Rando Oxygène

Espace Anita Conti

DIMANCHE 30 AVRIL

Scènes ouvertes

Place de la Cale

MERCREDI 3 MAI

Atelier candidature

CAP

JEUDI 4 MAI

Rimes et pouce

Médiathèque

VENDREDI 5 MAI

Conférence-débat

Médiathèque

L'Embaras du choix

Vendredi 7 avril à 20h30

Dimanche 9 avril à 18h

Sage Femme

Samedi 8 avril à 21h

Dimanche 9 avril à 15h

Les Figures de l'ombre

Jeudi 13 avril à 20h30 (VOST)

Samedi 15 avril à 21h (VF)

Monsieur & Madame Adelman

Vendredi 14 avril à 20h30

Dimanche 16 avril à 18h

Baby Boss

Samedi 15 avril à 18h

Dimanche 16 avril à 15h

Une vie ailleurs

Jeudi 20 avril à 20h30

Samedi 22 avril à 21h

À bras ouverts

Vendredi 21 avril à 20h30

Dimanche 23 avril à 18h

Les Schtroumpfs et le village perdu

Samedi 22 avril à 18h

Dimanche 23 avril à 15h



www.cinema-triskel.com

Répondeur : 02 99 55 06 55

Lion

Jeudi 6 avril à 20h30 (VOST)

Samedi 8 avril à 18h (VF)



En mars, plusieurs temps forts ont eu lieu à la Médiathèque. Dans le cadre de Rue des Livres, les auteurs jeunesse - Ronan Badel, Mélanie Allag, Sophie Rigal-Goulard et Christos (photo) - sont venus rencontrer les écoliers bettonnais. Lors du Printemps des poètes, la compagnie "Les 3 Valoches" a installé son entre-mots au milieu des livres.

